

D'un bac pro a une licence en droit

Par **Lyly2003**, le **08/10/2020** à **00:54**

Bonjour , je viens vers vous car je fait une pause dans mes études depuis 9 mois(mais il y a eu le confinement entre temps) car je n'arrive pas à me décider de mon avenir . J'ai mis une pause à mes études en janvier 2020 en classe de 2nd pro sapât . Aujourd'hui je pense avoir trouver mon orientation je voudrais partir en droit. (je suis prête à redoubler mon année de 2nd pro) (je ne peut aller que en pro car j'ai le brevet pro) mais le problème c'est que je ne sais pas si l'es fac acceptent les étudiant avec un bac pro et c'est pour ça que je vous pose la question , Peut on aller en facultés de droit avec un bac pro ? Si oui quel sont les difficultés rencontré ? Merci de vos réponses ... (Oh et désoler pour mes fautes d'orthographe...)

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/10/2020** à **07:31**

Bonjour

La seule condition pour intégrer une Université est d'être titulaire du bac peu importe qu'il soit général techno ou pro.

Cela dit, vous risquez dans un premier temps d'être mis sur liste d'attente mais au final on devra vous trouvez une place.

Par **Lorella**, le **08/10/2020** à **10:43**

bonjour,

Pour murir votre projet, je vous invite à suivre ce mooc (gratuit)

<http://www.juristudiant.com/forum/mooc-le-droit-est-ce-pour-moi-t34772.html>